

## ÉVALUATION DU PROJET DE L'ÉCOLE DOCTORALE N° 484

Lettres, langues, linguistique et arts

Université Lumière Lyon 2  
École normale supérieure de Lyon  
Université Jean Monnet Saint-Étienne  
Université Jean Moulin Lyon III

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020**  
VAGUE A

Rapport publié le 09/03/2022



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Philippe Jansen, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

## Membres du comité d'experts

**Président :** M. Philippe Jansen, Université Côte d'Azur

M. Frank Boury, Angers Université

Mme Myriam Duban, Université de Lorraine

Mme Maider Estecahandy, ALSTOM, Séméac Tarbes

**Expert(e)s :** Mme Hélène Gérard, Sorbonne Université

M. Djimédo Kondo, Sorbonne Université

M. Serge Potier, Université de Strasbourg

M. Jean-Michel Roquejoffre, Université Toulouse III - Paul Sabatier

**Conseillers scientifiques représentants du Hcéres :**

M. Gilles Bourdier

M. Bernard Sablonnière

## ÉVALUATION RÉALISÉE EN OCTOBRE 2021 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN MARS 2021

### Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale (ED) 484 *Lettres, Langues, Linguistique et Arts* (3LA) est, par l'effectif de ses doctorants, (479 en 2020-2021), la deuxième plus importante école doctorale de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université de Lyon (UdL), juste après l'ED 483 *Sciences sociales*. Son potentiel d'encadrement est de 187 membres, dont 20 émérites, auxquels s'ajoutent 14 titulaires de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) non rattachés aux unités de recherche (UR) de l'ED, bénéficiant d'un agrément ponctuel de direction de thèse. L'ED réunit les doctorants et doctorantes de quatre établissements co-accrédités, membres de la ComUE : l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (UJM) et l'École normale supérieure de Lyon (ENS), et de quatre institutions associées : Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMD) ; École supérieure des arts et du design de Saint-Étienne (ESADSE) ; École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne (ENSASE) ; École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (ENSATT). Cette dernière est une nouvelle association pour le prochain contrat. Les doctorants sont formés dans quatre domaines scientifiques (SHS 5-1 à 5-3 et SHS 4-1) couverts par l'activité de 17 unités de recherche, dont 8 unités mixtes de recherche (UMR). Le périmètre est donc légèrement modifié par rapport au bilan, par suite de la fusion des unités de recherche (UR) Centre d'études sur les langues et littératures étrangères (CELEC) et Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'expression contemporaine (CIEREC) pour former l'UR Études du contemporain en littératures, langues et arts (ECLLA). La légère réduction du nombre d'UR, avec le changement de directeur de l'ED, entériné par le conseil de l'ED en juin 2020, constituent les seules modifications notables du projet par rapport au bilan.

### Synthèse de l'évaluation du projet

#### Appréciation par critère

##### Fonctionnement et adossement scientifique de l'école

Le projet de l'ED 3LA repose sur les points forts déjà en œuvre dans le précédent contrat, dont on retiendra principalement trois. Le premier est un mode de gouvernance collégial et dynamique, représentatif de tous les établissements co-accrédités. Le conseil, dans lequel sont représentées avec voix délibérative toutes les unités de recherche comptant plus de dix doctorants, s'ouvre plus largement à des représentants d'institutions culturelles parmi les membres extérieurs. Le deuxième est le soutien déterminé de l'Université Lyon 2 (établissement d'inscription de la moitié des doctorants), qui met à disposition de l'école un poste administratif complet et quatre personnels techniques et administratifs mutualisés avec d'autres ED ou avec le collège doctoral. Le troisième est un environnement scientifique de très haute qualité, même si quelques disciplines (études arabes, littératures asiatiques) souffrent d'un sous-encadrement chronique.

Le fonctionnement de l'ED, comme celui des autres ED du site de Lyon, demeure tributaire des incertitudes persistantes relatives aux relations institutionnelles entre les établissements co-accrédités de la ComUE. Dans ce contexte, il convient d'apprécier très positivement l'attitude volontariste de la direction. Son projet énonce en effet, de manière proactive, des propositions dans le domaine de compétence propres de l'ED destinées à renforcer les synergies et à pallier ainsi aux effets de ces incertitudes, avec le souci d'améliorer les conditions d'étude des doctorants.

L'ED apporte un soutien actif à la recherche des doctorants, par des aides aux missions et un soutien financier aux associations de doctorants, qui représentent 50 % du budget, annoncé en légère diminution pour le prochain contrat. L'ED vient d'adhérer au Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Création, Arts et Médias (ResCAM) et veut développer sa politique de doctorat en « recherche-crédation » ; inaugurée pour les études musicales dans le précédent contrat, elle sera élargie aux études théâtrales. Ce projet favorise de nouvelles synergies, et l'ED espère obtenir en retour des contrats doctoraux ciblés de la part des tutelles des écoles d'art. L'ED confirme aussi sa volonté de développer les partenariats avec les établissements culturels de la région et les co-tutelles internationales. Le programme de formation des doctorants sera aménagé avec plus de souplesse pour mieux répondre à leurs conditions concrètes de travail.

## Encadrement et formation des doctorants

Le projet se situe, dans ce domaine, dans la continuité du précédent contrat, qui a vu l'installation des CSI, et d'une commission de la formation au sein du conseil doctoral. Ces instances, bien appréciées des doctorants, garantissent une progression du parcours doctoral. Si le principe de l'autonomie scientifique des directeurs et des directrices de thèse dans le choix des sujets est réaffirmé fortement, les réunions fréquentes de la commission doctorale qui examine les demandes de 1<sup>re</sup> inscription et les réinscriptions dérogatoires à partir de la 5<sup>e</sup> année, apportent une garantie d'harmonisation et de bon suivi du parcours doctoral. Ces procédures mises en place au cours du précédent contrat ont contribué à réduire le nombre d'abandon de thèses et l'ED prévoit de renforcer le rôle de cette commission. Afin de se mettre en conformité avec l'arrêté ministériel de 2016, le bureau de l'ED diffuse à tous les encadrants, comme aux doctorants, un *vade-mecum* résumant les règles du parcours doctoral.

L'ED organise, par elle-même ou en partenariat avec d'autres institutions, une formation transversale mieux adaptée aux profils de ses doctorants que les offres du collège doctoral. Mais le suivi d'évaluation de cette formation repose sur l'investissement d'une seule enseignante-chercheuse, dont le départ programmé fragilise la pérennité de la formation. L'ED devrait sans doute songer à une organisation plus collective de ces fonctions.

En revanche, le projet semble intégrer avec difficulté les recommandations du comité de visite du Hcéres relatives à la durée encore trop longue des thèses ; des progrès ont certes été réalisés, mais le projet semble considérer comme une norme satisfaisante la durée moyenne de six ans, ce qui peut à terme affaiblir l'attractivité de l'ED par rapport à d'autres ED relevant des mêmes domaines et retarder l'insertion professionnelle complète des docteurs.

## Suivi du parcours professionnel des docteurs

Le projet poursuit la politique déterminée de valorisation du doctorat et envisage des initiatives innovantes, comme des formes de mini-conférences des doctorants devant un public non spécialisé. L'élaboration du projet professionnel des doctorants bénéficie de l'appui déterminé du bureau financement emploi de l'Université Lyon 2, qui travaille en parfaite entente avec la direction. Un réseau Alumni propre à l'ED est à l'étude, mais le dispositif de suivi des docteurs, par une base de données interne à l'ED, reste fragile et dépendant de l'investissement personnel d'une enseignante-chercheuse.

## Appréciation globale

L'ED 3LA a construit un projet cohérent, réfléchi, adapté aux profils des étudiants en lettres, langues, arts et linguistique. Il s'inscrit dans la continuité du contrat précédent et exprime la volonté manifeste de la direction de faire fructifier par des améliorations concrètes et des adaptations ponctuelles, les acquis d'une ED qui fonctionne de manière stable et apaisée, avec une très bonne interaction avec son environnement culturel et scientifique. Cela permet à la direction de formuler des propositions dont la réalisation ne dépend pas du contexte institutionnel toujours complexe et incertain de la ComUE. Quelques points délicats, comme l'évaluation des formations transversales, le suivi des docteurs, trop dépendants de l'implication d'une seule personne, et la durée des thèses, devront être surveillés par la direction au cours du contrat.

## Points forts

- Une gouvernance solide et collégiale de l'école doctorale, capable d'initiatives concrètes d'amélioration pour pallier les incertitudes de l'environnement institutionnel.
- Un encadrement scientifique de haut niveau.
- Une participation active des doctorants à la vie de l'école.
- Une ouverture renforcée vers les institutions et les acteurs de la vie culturelle.
- Le développement d'une politique innovante de doctorat « recherche-crédation » pour les disciplines artistiques.

## Points faibles

- Une difficulté persistante à réduire les durées de thèse.
- L'implication de l'ED dans la formation transversale susceptible d'être fragilisée par le départ de la responsable des formations.
- Les réponses aux demandes d'amélioration des moyens techniques et financiers de l'école toujours limitées par les incertitudes sur l'environnement institutionnel de la ComUE.
- Fragilité de la politique de suivi des docteurs, propre à l'école.

- Incompatibilité des systèmes informatiques de gestion des doctorants et du suivi des docteurs entre l'ED, qui a sa propre base de données, et le collège doctoral.

## Recommandations

### À l'attention de l'école doctorale

Le conseil de l'ED dans lequel la représentation des doctorants s'implique activement, aura intérêt à conserver dans son ordre du jour, la question de la durée des thèses, afin de parvenir à une position argumentée, prenant en compte les intérêts de tous les membres de l'ED ainsi que le contexte national.

Un appel à une prise en charge plus collective de la gestion des formations transversales et des instruments de suivi des docteurs est vivement conseillé afin de résoudre ces fragilités qui pourraient remettre en cause deux aspects positifs de la politique de l'ED

### À l'attention des établissements

Une clarification concrète de la politique des établissements associés au sein de l'UdL apparaît urgente, afin de ne pas mettre en péril l'avenir des ED et du potentiel de recherche, déjà privé des ressources de l>IDEX. Les établissements doivent au moins garantir les ressources humaines et techniques actuelles de fonctionnement de l'ED et s'engager avec résolution dans une programmation pluriannuelle visant à l'amélioration de ces moyens, notamment en termes de locaux.

# Observations des établissements

Lyon, le 16 décembre 2021

Madame Nathalie Dompnier,  
Présidente de l'Université  
Lumière Lyon 2

à

Madame Lynne Franjié,  
Directrice du département  
d'évaluation des formations du  
HCERES

**Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du projet de l'Ecole doctorale n° 484 Lettres, langues, linguistique et arts (3LA)**

Madame la Directrice du Département d'évaluation des formations,

Je vous remercie pour la transmission du rapport d'évaluation visé en objet, qui permet de rendre compte des acquis solides de l'ED 484 et de son projet, ainsi que d'attirer l'attention sur quelques points de vigilance pour l'avenir de l'ED 484. Je souhaite formuler les observations ci-après :

L'Ecole Doctorale 3LA ne se satisfait pas de la durée moyenne de 5,8 ans des thèses qui sont soutenues dans son périmètre, mais elle prend en compte de manière réaliste une donnée fondamentale : 70% des doctorant.es ne bénéficient pas de financement spécifique. Or, les comités de suivi individuel de thèse et la Commission doctorale ont constaté que ce sont ces mêmes doctorant.es qui ont souffert le plus de la pandémie et du télétravail imposé par le confinement sanitaire.

Vous remerciant de l'attention prêtée à ces observations et de leur insertion dans le rapport du HCERES, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes salutations les plus sincères.

Nathalie DOMPNIER,

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2





Monsieur le Président de l'Université Jean  
Moulin Lyon 3

À Monsieur le Président du HCERES  
2 rue Albert Einstein 75013 Paris

Lyon, le 17 décembre 2021

**Objet : Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation de l'Ecole  
Doctorale N° 484 Lettres, langues, linguistique et arts**

Affaire suivie par  
Martine Bouvier  
Alexandre Hunot  
Tél. 04 78 78 71 01  
[recherche.pelican@univ-lyon3.fr](mailto:recherche.pelican@univ-lyon3.fr)

Service de la  
Recherche

Localisation : 18 rue  
Chevreul  
69007 Lyon

Adresse postale :  
Université Lyon 3  
Service de la recherche  
1C avenue des Frères  
Lumière  
CS 78242 - 69372 LYON  
CEDEX

Monsieur,

Nous remercions vivement l'HCERES pour son travail d'évaluation très  
constructif.

Nous souhaitons préciser que notre université, en dépit de sa sous dotation,  
fournit à l'ED 3LA, des appuis et ressources humaines diverses :

- L'ED bénéficie d'un contrat doctoral supplémentaire depuis 2021 (3 CDU par an au lieu de deux précédemment) et les doctorants peuvent candidater de surcroît pour un co-financement de thèse depuis 2021.
- Un correspondant Lyon 3 de l'ED, une gestionnaire pour un quart de temps, les services mutualisés du SGR (service général de la recherche) qui prennent en charge l'inscription administrative, l'organisation et le financement intégral des soutenances. La BU et le service de la recherche proposent aussi des formations et un accompagnement des doctorants en matière de stylage des thèses, de méthodologie des citations et de prévention du plagiat, de formation à l'accès aux ressources bibliographiques, de moments de dialogues sous forme de cafés doctorants.
- Concernant, les locaux, Lyon 3 est une université de centre-ville qui souffre d'un déficit structurel de surfaces, tant en pédagogie qu'en recherche. A l'issue de l'Opération Campus, 4 ans de



travaux qui ont occupé une partie du site, l'Université prévoit actuellement sur le site des Quais des salles de co-working pour les étudiants et un nouvel espace recherche qui bénéficiera aux EC et aux doctorants.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus sincères.

Le Président de l'Université Lyon 3  
Eric Carpano



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

